

FCN VINÉA

DES SPÉCIALISTES AU SERVICE DES VITICULTEURS

Les équipes de FCN, experts-comptables, commissaires aux comptes et juristes connaissent bien les particularités des viticulteurs et sauront vous accompagner au quotidien.

COMMENT EST NÉ FCN VINÉA ?

D'un simple constat : votre métier est en constante évolution, et vous demande aujourd'hui d'être spécialisé dans des domaines aussi nombreux que variés.

Le vigneron doit être chef d'entreprise, DRH, directeur administratif et financier, juriste... et doit en plus de toutes ces fonctions, s'occuper de transmettre au plus tôt son outil de travail et son foncier !

VOS PROBLÉMATIQUES & ATTENTES

Vous allez **acquérir une parcelle** et vous ne savez pas comment vous y prendre ?

Vous vous **installez** et vous vous interrogez sur les démarches à suivre ?

Vous vous interrogez sur les pratiques et la **performance de votre entreprise** ?

Vous souhaitez prendre votre **retraite** ?

Vous souhaitez **recruter** du personnel mais ne connaissez pas les règles ?

FCN VOUS ACCOMPAGNE !

1 COMPTABILITÉ & GESTION

- Analyse détaillée des **coûts de gestion**,
- Aide à l'optimisation de la **rentabilité de votre exploitation**,
- **Évaluation des opportunités d'investissements** : adéquation de votre projet avec votre environnement économique, fiscal et social,
- Préparation des dossiers de **subventions** et des aides,
- Étude comparative et personnalisée des prélèvements obligatoires entre **le régime IR et le régime IS**,
- Établissement de vos **déclarations** : e-drm, déclaration de récolte...

2 RESSOURCES HUMAINES

- Accompagnement dans la rédaction et la mise en place de votre **Document Unique d'Évaluation des Risques** et évaluation de vos pratiques en termes de sécurité et de santé au travail,
- Aide au recrutement : rédaction de **fiche de poste**,
- Conduite d'un **audit** pour vous rassurer dans vos démarches sociales et dans vos pratiques RH quotidiennes.

“

**NOUS AVONS, CHEZ FCN, LES
COMPÉTENCES POUR VOUS
ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS
ET RÉFLEXIONS !**

”



3 JURIDIQUE

- Rédaction d'**actes ruraux** sous seing privé : baux ruraux, cessions de baux, mises à disposition, avenants,
- Accompagnement dans vos **démarches d'installation** : contrôle des structures, CFE (centre de formalités des entreprises), carte de récoltant...
- Rédaction de vos **conditions générales de vente**, audit de vos factures, dépôt de marque,
- Rédaction de vos contrats commerciaux (agent commercial, contrat de distribution...).

4 GESTION DE PATRIMOINE

- Rédaction d'actes d'engagement collectif de conservation des titres (**Pactes Dutreil**),
- **Diagnostic du foncier** de votre exploitation : quels sont les baux à céder, à renouveler... Analyse des modes d'exploitation du foncier (fermage, métayage, GFA),
- Études détaillées et chiffrées de **transmission du foncier**, de l'exploitation,
- Accompagnement lors de la préparation de la **cessation d'activité** : organisation de la reprise de votre exploitation,
- **Liquidation** de vos droits à retraite : assistance / réalisation des démarches auprès de la MSA et autres caisses.

**DÉCOUVREZ FCN VINÉA
EN VIDÉO !**

